



**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ LE HAUT-ST-FRANÇOIS
VILLE DE EAST ANGUS**

**AVIS PUBLIC
ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 821
CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DES ÉLUS
MUNICIPAUX DE LA VILLE DE EAST ANGUS**

AVIS PUBLIC EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ QUE :

- 1- Lors d'une séance tenue le 10 janvier 2022, avis de motion fut donné ainsi qu'un règlement intitulé «Règlement 821 Code d'éthique et de déontologie des élus municipaux de la ville de East Angus » sera soumis pour adoption lors d'une prochaine séance ordinaire du Conseil.
- 2- Conformément à la *Loi sur l'éthique et de la déontologie en matière municipale* (RLRQ,c. E-15.1.0.1) ledit projet de règlement :
 - énonce les principales valeurs de la municipalité en matière d'éthique, lesquelles doivent fonder les décisions des membres du Conseil;
 - instaure des normes de comportement qui doivent guider la conduite d'un membre du Conseil, que ce soit à ce titre ou en tant que membre d'un comité de la municipalité ou d'un autre organisme où il siège à titre de membre du Conseil;
 - prévoit des règles visant à prévenir les conflits éthiques et, s'in en survient, à aider à les résoudre efficacement et avec discernement;
 - assure l'application des mesures de contrôle aux manquements déontologiques.
- 3- Ce règlement sera soumis pour adoption à la séance ordinaire du lundi 7 février 2022. Cette séance se déroulera à 19 h à l'Hôtel de Ville situé au 200, rue Saint-Jean Est à East Angus.

Étant donné la situation en lien avec la COVID-19, les membres du conseil se réuniront en présidentiel mais la réunion sera à huis clos et ce jusqu'à nouvelle ordre.

Le projet de règlement numéro 821 établissant un code d'éthique et de déontologie des élus municipaux est disponible en communiquant avec l'Hôtel de ville situé au 200, rue Saint-Jean Est à East Angus entre 9 h et midi et 13h et 16 h du lundi au vendredi. Le projet est également affiché sur le site internet de la Ville.

DONNÉ À EAST ANGUS, ce vingt-huitième jour de janvier 2022.

BRUNO POULIN, CPA CMA, o.m.a.
Greffier-trésorier